

# Vos huit élu.e.s, des femmes et des hommes engagé.e.s !



**Stéphanie MODDE**

Vice-présidente à la transition écologique : énergie, biodiversité, alimentation, économie circulaire, eau



**Sarah PERSIL**

Vice-présidente à la jeunesse, vie associative, citoyenneté et démocratie participative



**Aurore LAGNEAU**

Conseillère régionale



**Claire MALLARD**

Conseillère régionale, présidente du groupe



**Claude MERCIER**

Conseiller régional délégué à l'économie circulaire et aux déchets



**Éric OTERNAUD**

Conseiller régional, délégué à la conversion écologique de l'économie, aux emplois verts et à l'économie sociale et solidaire



**Amandine RAPENNE**

Conseillère régionale, déléguée aux transitions énergétiques et alimentaires dans les lycées



**Marie-Claire THOMAS**

Conseillère régionale

À VOTRE ÉCOUTE, NOUS POURSUIVRONS AVEC TÉNACITÉ NOS ACTIONS TOUT AU LONG DU MANDAT QUE VOUS NOUS AVEZ CONFÉ.

Depuis deux ans, nous œuvrons pour accélérer les transitions sans jamais transiger sur notre cap : toutes les décisions doivent tenir compte des limites planétaires. Loin des discours catastrophistes, des caricatures et de la criminalisation de l'écologie politique, nous portons évidemment une écologie des solutions, joyeuse et en phase avec le réel.



COLLABORATRICE ET COLLABORATEUR DU GROUPE ÉCOLOGISTES & SOLIDAIRES AU CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



**Anna MAILLARD**



**Samuel BON**



web : [ecologistesetsolidaires.fr](http://ecologistesetsolidaires.fr)

twitter : @moddeecologiste

facebook : Ecologistes et Solidaires Bourgogne-Franche-Comté

courriel : [contact@ecologistesetsolidaires.fr](mailto:contact@ecologistesetsolidaires.fr)

courrier : Groupe Écologistes & Solidaires au Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, 5 av. Garibaldi, 21000 Dijon

## LES QUATRE SAISONS DES ÉLU.E.S ÉCOLOGISTES & SOLIDAIRES AU CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

2022-2023 : LES FRUITS D'UNE ANNÉE D' ACTIONS !



En juin 2021, les écologistes (6 élu.e.s Europe Écologie Les Verts, 1 Génération Écologie, 1 CAP21) reviennent au Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté après six ans d'absence. Composante dynamique d'une majorité diverse et motivée avec le PS, le PCF, le PRG et des citoyen.ne.s, nous œuvrons au quotidien pour accélérer les transitions, accompagner les mutations de nos modes de vie et offrir une meilleure qualité de vie à toutes et tous.



Début du travail pour le **budget vert** dans la perspective du budget 2024. À l'aide d'une grille d'évaluation, les arbitrages budgétaires reposeront sur des critères d'adaptation à la situation climatique, de préservation du vivant et de justice sociale.



Lancement d'une grande démarche de **concertation citoyenne avec les jeunes de Bourgogne-Franche-Comté**. Objectif : réviser les politiques de la Région à la lumière de la préservation des ressources naturelles. Plus de 120 jeunes se retrouveront pour parler eau, agriculture, gaspillage alimentaire, forêts, filière textile et gestion des lycées.



**La terre, notre bien commun.** Vœu voté à notre initiative ! Nous appelons les ministres de l'Agriculture, de la Transition écologique et le gouvernement à ériger "les terres en commun de l'humanité" au même titre que l'eau.



Adoption du **Schéma des achats responsables (SPASER)**. La commande publique est un formidable levier pour faire évoluer pratiques et comportements vers plus de sobriété, de responsabilité sociale et environnementale : matériaux biosourcés, produits d'entretien écolabellisés pour la collectivité ainsi que dans les formations aux métiers des soins et services aux personnes, recyclage du matériel informatique...



Déploiement de la **centrale d'achat pour du bio et local dans les assiettes des lycéen-ne-s** avec une expérimentation des lycées dijonnais et bisontins. Cette centrale d'achat facilitera l'approvisionnement, permettra d'abaisser les coûts et garantira une juste rémunération aux producteurs.



Mobilisation constante en faveur de l'**abandon des aides directes et indirectes aux grands groupes**.



**Natura 2000 et ses 118 sites** : une nouvelle politique confiée à la Région, pilotée par notre vice-présidente écologiste. Une belle complémentarité de protection et de sauvegarde de la biodiversité et des espaces naturels à préserver absolument.



**Vœu Natura 2000 voté !** La biodiversité ne survivrait pas à la baisse de la dotation de l'État. Face à l'effondrement du vivant, l'État doit être aux côtés des collectivités pour accompagner l'évolution des pratiques agricoles.



Création de la "**Médiation grands prédateurs**" (Agence régionale de la biodiversité). Pour faire cohabiter loup et élevage, agriculteurs-trices, services de l'État et associations environnementales expérimentent ensemble des moyens de protections, avec l'appui d'un chargé de mission qui agit auprès des éleveuses et éleveurs.



Dans le cadre du **Plan stratégique national de la Politique agricole commune (PSN PAC)**, le dialogue consacré aux critères d'attributions des aides aux agriculteurs-trices est régulier depuis deux ans. Nous avons garanti des critères bonifiés pour l'agriculture bio (bâtiments, diversification des filières) et avons exclu le label Haute valeur environnementale (HVE).



Dans le cadre de la concertation **Zéro artificialisation nette (ZAN)**, nous avons obtenu que la ressource en eau et la présence de transports en commun soient incluses dans les critères de répartition du pourcentage d'hectares à attribuer aux territoires.



Associations, entreprises et citoyen-ne-s participent à l'élaboration de la future **Convention citoyenne régionale climat et biodiversité**. Un panel de citoyen-ne-s sera tiré au sort pour répondre à l'enjeu : "Comment habiter et vivre en Bourgogne-Franche-Comté à l'heure du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité ?".



**Budget 2023 : part belle à la biodiversité et aux transitions.** Financement maintenu à l'efficacité énergétique (Efflogis : aides aux ménages / collectivités / bailleurs sociaux). La filière du bâtiment reçoit l'appui du Pôle Énergie pour développer les compétences des professionnels. Le soutien aux énergies renouvelables (EnR), plus particulièrement aux EnR citoyennes et à la gouvernance locale, est consolidé. En matière de biodiversité : priorité à la protection de milieux naturels remarquables (19 réserves naturelles régionales) et maintien du niveau de soutien aux associations naturalistes ainsi qu'aux lieux dédiés à l'environnement.



Les aides au fonctionnement des **Structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE)** sont maintenues.



Les principaux éléments de notre contribution ont été retenus pour le futur **Schéma tourisme**, lequel tiendra compte des limites planétaires : ressource en eau, adaptation climatique, préservation des ressources naturelles...



Structuration de la **filiale hydrogène Nord Franche-Comté** avec l'État et les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : aide à l'analyse stratégique des Très petites entreprises (TPE) en croissance et à l'implantation de nouveaux acteurs sur les piles à combustible de forte puissance.



Pour renforcer notre politique d'atténuation et d'adaptation à la situation climatique, **l'écoconditionnalité des aides aux bâtiments** et aux équipements a été élargie, au-delà de la sobriété en énergie, aux critères biodiversité, eau, déchets et sobriété foncière.



Travaux de la "**feuille de route Eau**" : la démarche collégiale et transversale sera déclinée dans les différentes politiques et priorisera les volets sobriété d'usage et Solutions fondées sur la Nature.



Notre **exigence pour le TER**, adoptée et acquise pour l'ouverture à la concurrence sur Bourgogne Ouest, porte sur une amélioration de l'offre : plus de trains, grande amplitude horaire, plus d'allers-retours par jour. Nous veillerons aussi à la création de comités d'usagers et aux conditions de travail similaires à l'existant pour les salarié-e-s transféré-e-s.



Suite à la mobilisation des usagers de la **Ligne Dijon-Nevers** et l'appui des élu-e-s écologistes, socialistes et communistes, un geste commercial est mis en place durant les sept mois de fermeture. 1,8 million de travaux d'urgence sur l'étoile ferroviaire Paray / Gilly inscrits au budget supplémentaire évite la trajectoire de fermeture.



**Journée de restitution des travaux des jeunes** : 49 propositions soumises aux élu-e-s, aux services et à la Convention citoyenne, dans un esprit démocratique vivifiant !



Interventions régulières en assemblées et prises de positions publiques pour les **droits et la dignité des personnes en situation de handicap**, avec un constat alarmant : leur sous-représentation parmi les élu-e-s.



Actions répétées en faveur d'une meilleure gouvernance du **Pôle métropolitain Nord Franche-Comté** (utilisation des fonds régionaux, des dispositifs rebond industriel et territoire d'industrie, mobilités).



Définition et suivi d'un plan régional ambitieux de gestion des **déchets ménagers et d'entreprises** : l'enjeu fort est de baisser drastiquement l'enfouissement. Prévention, réemploi et recyclage demeurent les principes essentiels, suivis de la valorisation énergétique des déchets résiduels.

